



MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2025

Délibération n°2025-007-DE

OBJET : Tarif de location d'un local à la Maison des Artistes au Conservatoire des Espaces Naturels

En exercice :
18 membres

Présent(s) : 14

Excusé(s) : 3

Pouvoir(s) : 2

Absent(s) : 1

Pour : 16

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Le vingt cinq février deux mille vingt cinq, 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

Date de convocation : 17 février 2025

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Jeanne MAILLARD, Yves CHAZAL, Frédéric DUFOUR, Patricia CHOMARAT, Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOLLIER, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :

Patrick MICHAUD pouvoir à Alain CHEVET, Stéphanie SEON pouvoir à Patrice COUCHAUD

Le ou les membres absent(s) :

Sabine GAUDIO

Le ou les membres excusé(s) :

Patrick MICHAUD, Stéphanie SEON, Céline VACHERON

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL

Monsieur le Maire informe que les agents du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) sont intéressés par les locaux de la Maison des Artistes afin d'installer leurs bureaux.

Ils occupent actuellement les bureaux au 1^{er} étage de la mairie.

Des pièces étant actuellement vacantes à la Maison des artistes, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de mettre en location au profit du CEN, la totalité du RDC et 3 pièces à l'étage. L'ensemble correspondant à une surface de 125m².

Le prix de la location serait de 9 €/m² soit 1 125 € par mois comprenant les fluides. Les charges relatives aux ordures ménagères seront facturées annuellement. Le loyer sera réactualisé chaque année en fonction de l'inflation et de l'indice de référence des loyers.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20250225-2025-007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2025

La prise d'effet du bail débuterait au 1^{er} avril 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** la mise en location au Conservatoire des Espaces Naturels au tarif mensuel de 9 €/m² pour 125 m² soit 1 125 €.
- **CHARGE** Monsieur le Maire à procéder aux formalités administratives,

Champdieu, le 25 février 2025

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Monsieur Yves CHAZAL

